

Des *mesures* qui font du chemin...


Depuis plusieurs années, différentes mesures servent à valoriser l'action bénévole.
En voici quelques-unes :


Le prix Hommage bénévolat-Québec, qui honore chaque année plus d'une trentaine de bénévoles dans toutes les régions du Québec

Le soutien gouvernemental au Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ), interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action bénévole

La diffusion de recherches sur le milieu bénévole dans le site « Le bénévolat au Québec »

La promotion et la délivrance d'attestations de reconnaissance de l'action bénévole

 LE QUÉBEC COMPTE PLUS DE DEUX MILLIONS DE PERSONNES QUI S'ENGAGENT DANS LEUR COMMUNAUTÉ ET QUI EFFECTUENT ENVIRON 300 MILLIONS D'HEURES DE BÉNÉVOLAT CHAQUE ANNÉE

 EN MOYENNE, CHAQUE BÉNÉVOLE CONSACRE 146 HEURES ANNUELLEMENT AU BÉNÉVOLAT

« Le geste bénévole contribue largement au bien-être de la population et au développement de notre société. »

En tant que membre du comité de suivi, le Réseau de l'action bénévole du Québec est fier de s'associer au gouvernement du Québec pour la mise en œuvre de mesures qui permettront de valoriser l'action bénévole. »

Denis Nantel, président
Réseau de l'action bénévole du Québec

Valoriser l'action bénévole



Pour plus de renseignements sur
l'action bénévole :

www.benevolat.gouv.qc.ca

ou, sans frais :

1 800 577-2844.



Pour un Québec engagé
envers ses communautés

Emploi
et Solidarité sociale

Québec 

Québec 



Mot du ministre

Le bénévolat est sans doute l'acte d'humanisme le plus fondamental qu'une personne puisse accomplir dans notre société. C'est

aussi une source d'épanouissement et d'accomplissement personnel. Les bénévoles travaillent trop souvent dans l'ombre; ils ne sont pas à la recherche de gratification, mais méritent notre entière reconnaissance.

C'est pourquoi le gouvernement du Québec, avec l'appui du Réseau de l'action bénévole du Québec, se fait un devoir de soutenir le milieu bénévole en mettant rapidement en œuvre des mesures permettant de valoriser l'action bénévole.

Le plan de valorisation de l'action bénévole vient ainsi répondre aux besoins des organismes qui œuvrent au mieux-être des personnes et au développement des communautés.

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale,


Sam Hamad

Les bénévoles, *une richesse* pour le Québec

Le plan de valorisation de l'action bénévole permettra au gouvernement de mettre en œuvre rapidement des mesures qui contribueront à **valoriser l'engagement citoyen**.

Deux orientations

Une meilleure reconnaissance et une plus grande valorisation de l'action bénévole

Une amélioration des outils de recrutement, d'encadrement et de formation des bénévoles

Cinq mesures

PROMOUVOIR l'action bénévole en remettant des attestations de reconnaissance de l'engagement bénévole

INFORMER la population en menant une campagne de promotion et en diffusant le logo de l'action bénévole

RECONNAÎTRE l'importance du bénévolat en soutenant le projet pilote du Programme de reconnaissance des expériences de bénévolat (PREB)

RECRUTER de nouvelles et de nouveaux bénévoles en concevant de nouveaux outils de recrutement et d'encadrement

FORMER adéquatement les actrices et les acteurs du milieu en soutenant la formation des bénévoles et des gestionnaires



✦ EN 2004, AU QUÉBEC, LE TEMPS CONSACRÉ AU BÉNÉVOLAT CORRESPONDAIT À PLUS DE 160 000 EMPLOIS À TEMPS COMPLET



✦ LES SECTEURS DES SPORTS ET DES LOISIRS, DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION SONT CEUX OÙ L'ON TROUVE LE PLUS GRAND NOMBRE DE BÉNÉVOLES